

FGTB TVD

Textile-Vêtement-Diamant

Ensemble, on est plus forts

**A partir du 01/12/2011,
vous recevez**

135 €

prime syndicale 2011

+

80 €

allocation sociale

en cas de chômage temporaire

(si vous avez été 10 jours ou plus en chômage temporaire entre le 01/04/2010 et le 31/03/2011)

Le paiement est effectué par le Fonds social confection par virement au compte bancaire ou par chèque. Introduisez votre attestation aussitôt que possible auprès de votre secrétariat professionnel pour recevoir votre prime dès le 1^{er} décembre !

Plus d'infos : www.fgtbtvd.be.

CONFECTION

INFOR